



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide médicale

Question au Gouvernement n° 2900

Texte de la question

UNITAID

M. le président. La parole est à Mme Henriette Martinez, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Henriette Martinez. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, la France, le Brésil, le Chili, la Norvège et le Royaume-Uni ont décidé de créer au profit des pays en développement une facilité internationale d'achat de médicaments, dénommée Unitaid, au financement pérenne et garanti.

Le Président de la République, Jacques Chirac, a participé à son lancement officiel le 19 septembre dernier à New York, en marge de la session d'ouverture de l'assemblée générale des Nations Unies.

La recherche de financements innovants pour le développement a déjà conduit dix-neuf pays à engager des procédures pour l'instauration d'une taxe de solidarité sur les billets d'avion ou d'un mécanisme proche. De nombreuses organisations internationales soutiennent cette action que la France s'honore d'avoir lancée en instaurant la taxe sur les transports aériens qui est effective depuis le 1er juillet. Un tel mécanisme de financement devrait constituer une réponse aux besoins des pays en développement - en augmentant l'offre de médicaments et en baissant leur prix, tout en veillant au maintien de leur qualité - dans la lutte contre les grandes pandémies : sida, paludisme, tuberculose.

Monsieur le ministre, le premier conseil d'administration d'Unitaid a eu lieu les 9 et 10 octobre à Genève et vous en avez été élu président. Pouvez-vous nous apporter des informations sur son fonctionnement et sur l'influence qui sera la vôtre dans la définition des actions menées ? Répondront-elles, en particulier, aux besoins des populations les plus vulnérables, les femmes et les jeunes, pour les protéger des grandes maladies afin de réduire de façon durable ce que vous appelez avec justesse la fracture sanitaire entre le Nord et le Sud ?

(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Philippe Douste-Blazy, *ministre des affaires étrangères*. Madame la députée, que ce soit au dernier G8 ou à l'assemblée générale des Nations Unies voilà quinze jours à New York, l'actualité internationale s'intéresse de plus en plus au fossé qui existe entre les pays du Sud et ceux du Nord, et cela pour deux raisons essentielles. La première est d'ordre sanitaire, mais également éthique et moral. Je le rappelle, 90 % des nouvelles maladies infectieuses sévissent en Afrique et un enfant y meurt toutes les trente secondes du paludisme, simplement parce que les antipaludéens de synthèse de deuxième génération sont trop chers pour les populations africaines.

La seconde raison n'est pas d'ordre sanitaire, mais politique, et cela à un double titre. Nous ne sommes d'abord qu'aux prémices des phénomènes d'immigration entre l'Afrique et l'Europe et ce que nous voyons aux Canaries aujourd'hui n'est que le début d'une énorme vague. Il convient ensuite de prendre en compte le ressentiment envers l'Occident, la colère, l'humiliation, l'injustice pouvant aboutir à des actes de terrorisme qui déstabiliseront les démocraties occidentales.

C'est avec ce constat à l'esprit que le président Chirac et le président Lula ont, avec le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, proposé à l'automne 2004 des financements innovants. Unitaid, qui n'est qu'une première expérimentation, disposera d'un budget assis, vous l'avez rappelé, madame, sur la contribution de

solidarité sur les billets d'avion, et aura pour objectif de demander à l'industrie pharmaceutique de diminuer le coût des médicaments, en particulier génériques, afin qu'à partir d'une même enveloppe financière, il soit possible de soigner plus de personnes et donc plus d'enfants en Afrique.

Aujourd'hui, quarante-deux pays participent à la démarche Unitaid. Il faut qu'elle soit partagée par tous les pays du monde pour venir à bout de la plus grande injustice du XXI^e siècle. C'est une démarche nouvelle, une démarche citoyenne mondiale ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Henriette Martinez](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2900

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 octobre 2006